

 <https://france3-regions.francetvinfo.fr/normandie/eure/hommages-a-dominique-bernard-et-...>

 Écrit par Céline Brégand

 7 min read

Hommages à Dominique Bernard et Samuel Paty perturbés par des élèves dans l'Eure : derrière la dizaine de signalements, quelle réalité ?

Une dizaine de signalements de comportements d'élèves ayant perturbé les hommages aux professeurs tués ont été remontés au procureur d'Evreux. Le Snes-FSU déplore le fait que l'Education nationale privilégie "une réponse politique" plutôt qu'une aide concrète pour soutenir les enseignants face à ces comportements.

Entre le 16 et le 18 octobre 2023, le procureur de la République d'Évreux a reçu "15 signalements" dont "une dizaine de signalements problématiques, voire inquiétants" de comportements d'élèves. Ces perturbations et contestations ont eu lieu lundi 16 octobre dans des établissements scolaires de l'Eure lors des minutes de silence et temps d'échanges organisés en hommage aux professeurs Dominique Bernard et Samuel Paty, tués par des terroristes islamistes.

"Il y a des enfants qui se sont retournés pendant la minute de silence, d'autres qui ont crié Allah Akbar avant, pendant ou après la minute de silence, d'autres qui ont dit qu'ils comprenaient parfaitement que ce professeur ait été assassiné, un élève qui a affirmé soutenir le Hamas dans ses entreprises terroristes, ou encore un autre qui a dit qu'il trouverait normal de tuer sa professeure", détaille Rémi Coutin, le procureur de la République d'Evreux vendredi 20 octobre.

Lundi, le rectorat de Normandie a envoyé un mail à tous les chefs et cheffes d'établissements, directeurs et directrices d'établissements dans lequel il leur ai demandé de suivre "*scrupuleusement*" la procédure de signalement indiquée dans la fiche

technique jointe afin de signaler tout incident en lien avec la commémoration de l'assassinat de Samuel Paty.

Dans cette fiche, que nous avons pu consulter, il est demandé d'effectuer ces signalements via l'application interne "Faits Établissement" et d'utiliser "*exclusivement*" la nomenclature donnée. Afin de qualifier la nature des incidents, trois choix sont possibles : "*menaces*", "*apologie*" (du terrorisme ou d'un attentat en particulier) ou "*contestation*" (du principe de l'hommage ou du contenu de l'action pédagogique entreprise à cette occasion).

"On n'avait jamais eu de consigne aussi claire et directe avec un tel protocole et une typologie de termes à utiliser aussi précise", constate vendredi 20 octobre Cécile Chandavoine, professeure de français au collège Marcel Pagnol de Gravigny (Eure) et secrétaire départementale du Snes-FSU 27.

Selon un dernier bilan du ministère de l'Éducation nationale mercredi, "*357 perturbations et contestations*" ont été comptabilisées à l'échelle du territoire national pendant les hommages de lundi. "*Comme les consignes pour les signaler ont été beaucoup plus rapides, strictes et systématiques, est-ce le moyen qui fait qu'on a plus de remontées ?*", s'interroge Cécile Chandavoine.

Selon elle, le ministère de l'Education nationale "*cherche à mener une politique du chiffre*", et apporte une "*réponse politique et non une réponse en lien avec une réflexion sur le rôle que peuvent jouer les enseignants et les communautés enseignantes*".

” On est attaché au fait que ces situations puissent systématiquement permettre d'engager un dialogue avec l'élève et sa famille.

Cécile Chandavoine, professeure de français au collège et secrétaire départementale du Snes-FSU 27

La syndicaliste aimerait une prise en charge dans les établissements plutôt que de "*se contenter de laisser la justice faire les choses*".

La professeure de français n'a personnellement pas noté plus de perturbations dans ses classes pendant les hommages qu'il y a trois ans lors de l'assassinat de Samuel Paty, ou que lors des attentats de 2015. Dans son collège, lorsque des élèves ont tenu des propos

choquants et que des enseignants se sont "*sentis démunis*", les enseignants "*ont géré ensemble pour rebondir, travailler et discuter avec les élèves*", explique-t-elle.

"*Nous nous sommes aperçus que de nombreuses réactions d'élèves étaient liées à des problèmes de compréhension des enjeux et des faits. Certains élèves surréagissent aussi car ils ont peur d'être discriminés pour leur religion*", pointe Cécile Chandavoine.

Dans les différents incidents qui lui ont été rapportés, la syndicaliste observe que certains émanent d'adolescents au "*comportement provocateur*", surtout en collège qui "*cherchent à attirer l'attention*".

” Après discussion avec eux, on se rend compte qu'ils ne saisissaient pas vraiment la gravité de ce qu'ils faisaient. Et à la marge, il y a des élèves qui reproduisent des choses qu'ils ont sans doute entendues à la maison.

Cécile Chandavoine, professeure de français au collège et secrétaire départementale du Snes-FSU 27

"*Dans mon établissement, nous avons aussi eu des propos très inquiétants d'un enfant influencé par des propos d'extrême droite et antisémites*", relève la professeure.

Pour "*plusieurs dizaines*" des 179 saisines du procureur de la République annoncées mardi, qui relèvent de l'apologie du terrorisme, Gabriel Attal a ordonné "*l'exclusion [à titre conservatoire] de ces élèves dans l'attente des procédures disciplinaires*".

"*Pour lutter contre les obscurantismes, il faut pouvoir travailler dans un rapport de confiance avec les élèves. Si l'institution exclut des élèves sans contexte, sans discussion, sans prise en compte de l'âge de l'enfant, ou du contexte familial, comment établir ce lien ?*", s'interroge Cécile Chandavoine.

” Ce sont des ados. Il faut qu'on puisse se faire confiance sans nier l'existence de situations très inquiétantes.

Cécile Chandavoine, professeure de français au collège et secrétaire départementale du Snes-FSU 27

Concernant les enfants dont les comportements ont été rapportés au procureur de la République d'Evreux, tous sont mineurs. *"Deux enfants sont âgés de 9 ans, ce qui est surprenant et inquiétant"*, observe le procureur. La dizaine de "signalements inquiétants" a été *"envoyée en enquête soit de police, soit de gendarmerie, en fonction du lieu de l'établissement concerné"*, indique Rémi Coutin.

” Les enquêtes permettront de déterminer si ces enfants sont dans la provocation, s'il s'agit de bêtise ou d'inconscience. Ou s'ils sont habités par une motivation réelle de faire de l'apologie du terrorisme.

Rémi Coutin, procureur de la République d'Évreux

Le parquet appréciera donc au cas par cas les suites à donner à ces enquêtes. *"La sanction pourra être pénale ou au niveau de l'assistance éducative"*, précise-t-il.

Mais quels outils, quelles solutions sont proposées aux enseignants face à ces comportements ? *"La question de la manière de réagir face à des élèves en voie de radicalisation devait être discutée avec les organisations syndicales, mais le ministre n'a finalement pas tenu son engagement"*, déplore Cécile Chandavoine. Elle dénonce une inaction du ministère de l'Éducation nationale sur ce sujet.

” Contrairement à ce que peut dire le ministre [Gabriel Attal, ndlr], entre l'assassinat de Samuel Paty et aujourd'hui, le ressenti de la communauté éducative dans les établissements c'est qu'il ne s'est rien passé, en tout cas pas à la hauteur de ce qu'il faudrait. On fait de la solidarité entre enseignants. Et majoritairement, il y a une impression d'un vrai manque de soutien et d'aide.

Cécile Chandavoine, professeure de français au collège et secrétaire départementale du Snes-FSU 27

Le parquet de Rouen indique quant à lui avoir reçu huit signalements. Sollicités, les parquets de Caen, d'Alençon et de Coutances n'ont pas encore communiqué le nombre de signalements qu'ils ont respectivement reçus. Contacté, le rectorat de Normandie indique qu'il ne communiquera pas sur les chiffres au niveau académique.